

A propos des changements climatiques

Auteur : COMMISSION SOCIALE ECONOMIQUE ET INTERNATIONALE

Contribution de la Commission sociale, économique et internationale (CSEI) de la Fédération protestante de France à la démarche du Conseil oecuménique des églises

Il est désormais établi et reconnu par la communauté scientifique internationale que le réchauffement de l'atmosphère, au niveau mondial, résulte de l'activité humaine et, notamment, des émissions de gaz dits "à effet de serre" tels que le dioxyde de carbone. Il est également reconnu que si ces émissions continuent au rythme actuel, elles ne pourront rester sans conséquences pour notre planète. Même s'il est difficile scientifiquement de faire des prévisions précises, on s'accorde à penser que sur une période de quelques décennies peuvent apparaître des risques d'ouragans, de sécheresses, de désertification, d'inondations et d'épidémies pouvant menacer tous les pays, mais plus particulièrement ceux qui sont actuellement les plus pauvres.

Les pays industrialisés qui émettent plus des trois quarts du dioxyde de carbone, en raison de leurs activités industrielles et de leur système de transports routiers, ont une responsabilité écrasante. Toutefois, les engagements pris par les Etats industrialisés tardent à se concrétiser. La Convention sur les changements climatiques signée à Rio en 1992, ne comporte qu'un engagement général de ramener, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre à leurs niveaux de 1990.

La Conférence de Berlin (1995) n'a fait que reconnaître que chacun des Etats devait prendre des engagements précis. La prochaine conférence de Kyoto (juin 1997) devrait en principe les définir. Il ne fait aucun doute que réduire les émissions de gaz à effet de serre conduit à de profondes modifications structurelles de nos économies et modes de vie, en particulier de transport routier.

Ce sont donc des décisions lourdes, nécessitant de la part des gouvernements, intelligence, courage et détermination. De plus, dans une économie de plus en plus mondialisée et libéralisée, ces décisions ne peuvent être prises uniquement par les gouvernements, mais doivent aussi l'être par tous les acteurs de la vie économique et sociale jusqu'au niveau individuel. Nos modes de vie sont en cause, en particulier notre consommation énergétique et nos habitudes de transport.

Les Eglises sont concernées par ce problème. Si rien n'est changé, notre génération prend une lourde responsabilité envers celles qui suivent, et

fait preuve d'un égoïsme manifeste envers les pays les plus démunis de la planète. Notre responsabilité et notre solidarité se fondent sur une éthique de la réconciliation, comme l'a souligné le Rassemblement Oecuménique Européen de Bâle (1989).

La Commission Sociale Economique Internationale de la Fédération Protestante de France invite les Eglises et leurs membres à s'inscrire dans cette tâche de réconciliation, comme signe d'espérance dans un royaume qui vient. Elle invite les communautés chrétiennes à concevoir et à mettre en oeuvre toutes actions dans ce sens sensibilisation, réflexion théologique et biblique, analyse des impacts socio-économiques des problèmes énergétiques, modification des comportements et des modes de vie, solidarité avec les plus pauvres. Elle exhorte également le gouvernement français à assumer pleinement ses responsabilités et engagements internationaux, en vue de réduire effectivement et durablement les émissions de gaz à effet de serre et à jouer un rôle moteur pour que les autres pays industrialisés en fassent de même.

Même si la France estime que sa politique de développement de l'énergie nucléaire a contribué résoudre le problème (puisque l'énergie nucléaire n'a aucun impact en matière d'effet de serre), il n'en demeure pas moins qu'elle doit rester solidaire de la communauté internationale.

Texte présenté par la CSEI le 29/01/97 et reçu par le Bureau de la FPF le 4/02/97

Source : BIP;1434

Date de parution : 04 février 1997